



—

**RÈGLEMENT INTÉRIEUR**  
**Tournoi d'Échecs d'automne des Petits Cavaliers de Saint-Nabord 2025**  
**organisé par l'Échiquier des Hautes-Vosges**

\*

\*      \*

**Article 1 : Présentation**

Le club d'échecs Échiquier des Hautes Vosges organise avec le SLEC de Saint Nabord, le Tournoi d'Échecs d'automne des Petits Cavaliers de Saint-Nabord 2025.

Il aura lieu le 22 novembre 2025 de 9h30 à 12h30 au Centre Socio Culturel de Saint-Nabord (88 – Vosges).

Cet Open est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Être né à partir du 01/01/2006, U20 ou moins
- Être licencié B pour la saison en cours à la F.F.E. La licence peut être prise sur place.

**Article 2 : Règles et Appariements**

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE actuellement en vigueur (voir l'introduction des Règles du Jeu)

Les appariements et classements seront assistés par ordinateur (programme PAPI 3), en utilisant le Système Suisse (Règles C.04 FIDE). Aucune protection de club, de famille. Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Remarques : Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre de son open au cours de la ronde précédente au plus tard.

L'Article A.4 s'applique pour l'intégralité de la manifestation.

**Article 3 : Cadence**

Cadence : 10 min avec un incrément de 3s par coup, depuis le début.

#### **Article 4 : Horaires**

Accueil des participants le samedi 22 novembre 2025 à partir de 8h30

Tout joueur se présentant après 9h15 ne sera apparié que pour la ronde 2 avec 0 (zéro) point.

Clôture du Tournoi : Samedi 22 novembre 2025 à 12h30

Affichage des appariements à 9 heures 25. Présence de l'Arbitre jusqu'à 13 heures.

Horaires estimés :

Pointage	08h45 à 09h15
Ronde 1	Début à 09h30
Ronde 2	Début à 10h00
Ronde 3	Début à 10h30
Ronde 4	Début à 11h00
Ronde 5	Début à 11h30
Cérémonie	12h15 à 12h30

Ouverture de la salle 5 minutes avant les rondes.

#### **Article 5 : Droits d'inscription et Prix**

Droits d'inscriptions Jeunes : Gratuit

Prise de licence B Echiquier des Hautes Vosges, sans adhésion à l'association 10€

Prix : Uniquement Coupes et médailles

La liste des prix sera affichée dans la salle de tournoi avant la moitié du tournoi.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit. En cas de prix de montants égaux, l'ordre de priorité suivant sera appliqué :

- Prix du classement général,
- Prix spéciaux,
- Prix par catégorie

#### **Article 6 : Classement**

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = ½, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par

- le Buchholz tronqué,
- le Bushholtz puis par
- la Performance puis par
- l'âge le plus bas en cas de nouvelle égalité.

#### **Article 7 : Forfaits**

La partie sera perdue en cas d'absence, après un délai de cinq minutes.

On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés

Pour signaler une difficulté pour se rendre sur le lieu du tournoi, appeler le responsable de l'équipe d'arbitrage au 06 81 95 78 27 en précisant ses nom et prénom.

## **Article 8 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) se rapproche de l'arbitre pour indiquer le résultat de la rencontre. Chaque joueur doit ranger les pièces sur l'échiquier.

## **Article 9 : Nulle par accord mutuel**

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.

Pour pouvoir faire nulle par accord mutuel, il faut jouer au moins 25 coups. En dessous de ce nombre de coups, il faut le consentement de l'arbitre pour proposer nulle.

## **Article 10 : Rappels**

La salle de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace boisson ». Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur ou sur les lieux d'hébergement pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.

Toute dégradation entraînera une exclusion.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

Les téléphones doivent être éteints sous peine de sanction. L'utilisation d'un téléphone portable durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.

Les joueurs qui abandonnent le tournoi ne sont plus appariés. Un forfait non justifié entraînera l'exclusion du tournoi.

Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné.

## **Article 11 : Arbitre Principal**

Julien Skotarek, Arbitre Fédéral Open 1, S51366, 06 81 95 78 27

## **Article 12 : Jury d'appel**

Il peut être constitué avant le début de la première ronde et est affiché le cas échéant en annexe dans la salle de tournoi.

## **Article 13 : RI**

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal

L'Organisateur

